

## Avis relatif aux participations

### Nouveau barème des participations en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2023

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada est heureuse d'annoncer que son conseil d'administration a approuvé un changement du barème des participations pour la période visée du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024.

- Le taux d'intérêt du barème des participations\* passera de 6,05 % à 6,25 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.
- Les autres facteurs utilisés pour décider du barème des participations resteront les mêmes.
- Le taux d'intérêt des contrats d'assurance vie entière avec participation (participations en dépôt) demeurera inchangé à 2,25 %.
- Le taux d'intérêt des avances sur contrat passera de 6,20 % à 6,50 % à compter du 30 juin 2023. Ce taux s'appliquera à toutes les nouvelles avances sur contrat et les avances automatiques de la prime ou celles en cours. Le changement vise les contrats Équimax<sup>MD</sup> portant un numéro à neuf chiffres qui commence par un « 3 » ou un « 8 ». Il se pourrait que certains des anciens contrats aient un taux sur avance sur contrat différent, car ce dernier repose sur le taux d'intérêt préférentiel.

\* Le taux d'intérêt du barème des participations n'est pas le même que le taux de rendement du compte des contrats avec participation. Le taux de rendement du compte des contrats avec participation représente le rendement des placements au cours d'une année civile. Le taux d'intérêt du barème des participations atténue les mouvements à la hausse et à la baisse que subissent les résultats techniques du compte des contrats avec participation.

Dès l'entrée en vigueur du prochain barème des participations, nous nous attendons à verser aux titulaires de contrat des participations de l'ordre 105 millions de dollars jusqu'à la fin du mois de juin 2024.

### Comment détermine-t-on les participations?

Les primes payées vont dans le compte des contrats avec participation. Le compte des contrats avec participation sert à couvrir les prestations, les frais et les cotisations de la compagnie à son compte de surplus. Le reste est ensuite investi. Les prestations de décès et les rendements des placements réalisés sont les facteurs principaux qui ont une incidence sur le compte des contrats avec participation. Toutefois, il est aussi influencé par les avances sur contrat, les contrats résiliés, les impôts et les frais. Chaque année, nous surveillons le rendement du compte des contrats avec participation. Nous tenons compte de la différence entre les résultats techniques hypothétiques et réels du compte. Cette différence peut avoir une influence positive ou négative sur la participation versée.

Les participations, comme leur rendement futur, ne sont pas garanties. Elles peuvent changer et être différentes selon le rendement des placements, le nombre de demandes de réclamation effectuées et d'autres facteurs. Les participations sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Le montant de participation versé sera déterminé en fonction du barème des participations.

Lorsqu'une cliente ou client a souscrit son contrat d'assurance vie entière avec participation, une illustration lui a été fournie en fonction du barème des participations en vigueur à ce moment-là. Elle ne représentait pas une projection ni une estimation du rendement futur. L'intention était de montrer le rendement en fonction des valeurs qui sont garanties et celles qui ne le sont pas. Cela montre comment le contrat se comporterait si le barème des participations restait le même pendant toute la durée du contrat. L'illustration comprend également des exemples d'autres scénarios avec des barèmes des participations pouvant influencer les valeurs non garanties au titre du contrat. L'intention n'est pas de montrer le plus gros changement du barème des participations qui pourrait se produire pendant toute la durée de du contrat.

Pour en savoir davantage, veuillez visiter la [page dédiée aux participations](#) de l'Assurance vie Équitable sur notre site Web. Vous y trouverez des renseignements sur le barème des participations de 2023-2024 et la politique relative aux participations.

## Y aura-t-il des mises à jour des valeurs illustrées?

Nous mettrons à jour tous nos outils d'illustration d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2023. La mise à jour tiendra compte du nouveau barème des participations. Après le 1<sup>er</sup> juin, vous pourrez accéder aux versions à jour des outils Illustrations en ligne, Système d'illustration des ventes de l'Équitable<sup>MD</sup> sur votre ordinateur et Dialogue direct<sup>MC</sup> sur notre site des conseillers, RéseauÉquitable<sup>MC</sup>.

Notre système de proposition d'assurance en ligne, Proposition*directe*<sup>MD</sup>, génère également une illustration dans le cadre du processus de proposition d'assurance Équimax. Cette illustration est fondée sur les renseignements saisis dans la proposition. Les valeurs illustrées dans le système Proposition*directe* seront mises à jour pour prendre en compte le nouveau barème des participations d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2023.

## Que signifie ce changement pour les clients titulaires d'un contrat d'assurance vie entière avec participation?

Toute participation reçue avant ce changement appartient à la cliente ou au client et ne sera touchée d'aucune façon. Les valeurs de rachat garanties et la prestation de décès garantie ne sont pas touchées non plus par ce changement. Les valeurs garanties du contrat de la cliente ou du client continueront de s'accumuler. Pour en savoir davantage, veuillez consulter les pages de la section « Tableau des valeurs garanties » du contrat d'assurance du client.

## Valeurs du contrat

Le changement apporté au barème des participations aura une incidence sur les valeurs non garanties. En conséquence, les valeurs futures du contrat d'une illustration exécutée aujourd'hui peuvent être supérieures ou inférieures à ce qui a été montré au moment où la cliente ou le client a souscrit son contrat.

## Comment ces renseignements seront-ils communiqués aux titulaires de contrat?

Les clients titulaires d'un contrat d'assurance vie entière avec participation recevront [un avis concernant le changement apporté au barème des participations](#) avec leur relevé d'assurance annuel. Vous trouverez une copie de cet avis sur notre page de [renseignements sur les participations](#). Sur cette page, vous trouverez également de plus amples renseignements sur les participations que vous pouvez partager avec vos clients.

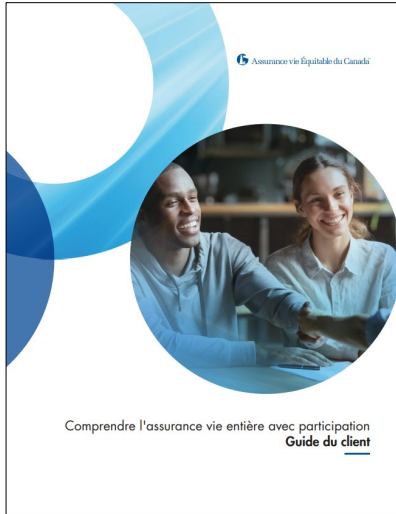
Les clients ayant un compte sur le site Accès à la clientèle de l'Équitable<sup>MD</sup> recevront le relevé annuel, l'avis relatif au barème des participations et une illustration en vigueur (s'il y a lieu) dans leur boîte aux lettres électronique sécurisée. Les mêmes renseignements seront envoyés à votre boîte aux lettres électronique sécurisée sur le site RéseauÉquitable.

Si les clients ont des questions, ils peuvent communiquer avec leur conseillère ou leur conseiller. Ils peuvent aussi communiquer avec le Service à la clientèle de l'assurance individuelle de l'Assurance vie Équitable<sup>MD</sup> pour ce qui suit :

- des questions concernant le barème des participations de 2023-2024;
- une illustration indiquant les nouvelles valeurs de rachat et prestations de décès en fonction du barème des participations 2023-2024 – cela permettra de montrer que le barème des participations reste inchangé pendant la durée du contrat;
- une illustration indiquant un nouveau point de prélèvement des primes sur les participations en fonction du barème des participations 2023-2024 – cela permettra de montrer que le barème des participations reste inchangé pendant la durée du contrat;
- des précisions expliquant ce que le changement signifie pour leur contrat.

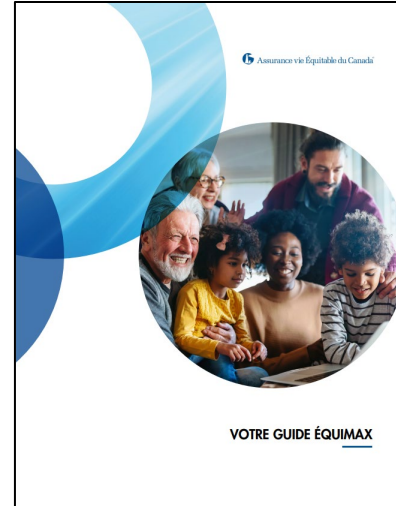
## Comment puis-je aider les clients à en apprendre davantage sur les participations?

Vous trouverez une panoplie de ressources excellentes sur le site RéseauÉquitable qui sauront aider les clients. D'autres ressources, également à votre disposition, décrivent la façon dont le barème des participations influence un contrat d'assurance avec participation.



[Comprendre l'assurance vie entière avec participation \(n° 1038FR\)](#)

Ce guide du client contient des renseignements sur les facteurs financiers clés, notamment la gestion, le rendement et la solidité du compte des contrats avec participation de l'Assurance vie Équitable. Il fournit une complication de la façon dont les participations sont calculées et qu'elles influencent le contrat.



[Votre guide Équimax \(n° 1129FR\)](#)

Ce guide du client traite du produit Équimax. Il explore les options et les caractéristiques, le fonctionnement des contrats avec participation et les avantages de choisir l'assurance vie entière

Veillez visiter la page Matériel de marketing sous [Assurance vie entière](#) pour accéder à ces guides et plus encore.

## **Vous avez besoin de plus amples renseignements?**

Si vous avez d'autres questions, veuillez communiquer avec votre représentante ou représentant du Service aux conseillers de l'Assurance vie Équitable.

Téléphone : 1 800 668-4095

### **Ouest du Canada**

(C.B., Alb., Sask., Man.)

[western-service@equitable.ca](mailto:western-service@equitable.ca)

### **Est du Canada**

(Ont., Qc, N.-B., N.-É., Î.-P.-E., T.-N.-L.)

[eastern-service@equitable.ca](mailto:eastern-service@equitable.ca)

Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 19 h 30 (HE)

## **ENSEMBLE**

### **Protéger aujourd'hui – Préparer demain<sup>MC</sup>**

En tant que l'une des plus anciennes et des plus importantes compagnies mutuelles d'assurance vie au Canada, nous offrons une sécurité financière de façon différente en nous concentrant exclusivement sur nos clients. Nous travaillons avec des conseillers indépendants partout au Canada afin de trouver les meilleurs moyens de répondre aux besoins financiers des clients. Nos solutions en matière d'assurance vie, d'épargne-retraite et d'assurance collective aident à protéger ce qui compte. Notre mission est de protéger aujourd'hui et de préparer demain.

<sup>MC</sup> et <sup>MD</sup> indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.